



Lundi 21 novembre 2016 :
COMMUNIQUE DES SALARIES EN LUTTE DE LA POLYCLINIQUE ORMEAU
Suite aux déclarations de la direction le dimanche 20 novembre 2016

Fidèle à une technique désormais éprouvée, la direction de l'établissement Polyclinique de l'Ormeau s'efforce de communiquer en usant du dénigrement et de la contre vérité.

Cette direction ose parler de violence pour qualifier des salariés qui luttent depuis maintenant 13 jours pour l'amélioration de leurs conditions de travail, une vraie reconnaissance de leurs qualifications et une meilleure prise en charge des patients.

Cette direction ose parler de violence pour qualifier le combat des salariés alors qu'elle n'a pas hésité à proposer, dans le cadre de la négociation du jeudi 17 novembre, une augmentation de 30 centimes d'euros par jour pour les bas salaires ainsi que des remises en cause des usages existants au sein de l'établissement, remises en cause qui sont autant de régressions.

Mais cela ne suffit pas, au mépris clairement affiché s'ajoute le mensonge caractérisé. Ainsi en est-il de la prime de 1 600 € demandée qui a toujours été chiffrée en BRUT et non en NET comme l'affirme l'employeur.

Celui-ci ne s'arrête pas en si bon chemin, quitte à dénigrer autant le faire dans les grandes largeurs, affirmant que les représentant-es des salariés demande une augmentation de 25 % des rémunérations.

Du sérieux, Mesdames et Messieurs les directeurs, ce qui a été demandé par la délégation des salariés lors de la dernière négociation salariale c'est bien :

- ▶ L'attribution et la pérennisation d'une prime de 1 600 € brut.
- ▶ La revalorisation à hauteur de 3 % de la valeur du point d'indice, soit 7,46 par rapport à une revendication initiale de 8,33 € (seul à même de permettre aux plus bas coefficients d'être rémunérés au niveau du SMIC).

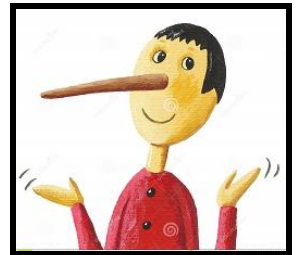
Ce que la direction oublie sciemment de dire c'est :

- ▶ Qu'elle a prêté au groupe Médipôle Partenaires 8,8 millions d'euros.
- ▶ Qu'elle a reçu 1,912 millions d'euros au titre du Crédit Impôt Compétitivité Emploi sur trois ans sans créer le moindre emploi.
- ▶ Que les frais de personnel hors intérim ont diminué de 930 000 € en 2015 alors que la rémunération des fonctions supports au groupe se chiffrera à près de 600 000 € en 2016.
- ▶ Que la trésorerie de la polyclinique a été confortée de 3,5 millions d'euros en 2 015.

Aux propos mensongers de la direction, transmis par voie postale à tous les salariés vendredi 18 novembre, les salariés ont répondu par un tract distribué ce matin et sobrement intitulé

" SONT-ILS SERIEUX ? ".

SONT-ILS SÉRIEUX ?



La direction de l'établissement qui reste sourde aux revendications des salariés en lutte depuis le 8 novembre s'est fendue d'un courrier transmis par voie postale à l'ensemble des personnels de la polyclinique de l'Ormeau.

Ce courrier accumule approximations, omissions et mensonges caractérisés.

Ainsi, citant la réunion dans le cadre NAO, il est fait état d'une proposition de prime de fin d'année de 463 à 865 € bruts : **FAUX**.

La vérité c'est que la proposition s'échelonnait de 463 à 674 € bruts valable pour solde de tout compte sur trois ANS et quasiment "autofinancée" par absorption des différents avantages et primes préexistantes.

Soit un cadeau ROYAL de 362 € à 525 nets (30 € à 43 € par mois) avec absence de négociation annuelle sur les salaires.

S'agissant des conditions de travail, le passage du temps de travail de l'ensemble du personnel de nuit à

33,60 h sans aucune perte de salaire n'a nullement été rejeté par la délégation.

Ce qui est VRAI par contre c'est la volonté initiale de la direction, qui dès le mois de mai avait indiqué vouloir faire passer tout le monde à 35 H, une orientation que salariés et représentant(e)s du personnel ont rejeté catégoriquement.

La révision des plannings afin d'intégrer la pause repas dans le temps de travail effectif en ne rémunérant que 20 minutes des 40 minutes de pause (le courrier oubliant de préciser que l'amplitude de travail aurait alors été portée à 12 h 40 contre 12 h 00 actuellement) a été rejetée par les salariés consultés par la délégation.

Et comment en aurait-il été autrement puisqu'il se serait alors agi d'une régression par rapport à la situation actuelle.

La révision des planning suite au projet de réorganisation des services de soins du site Ormeau Pyrénées a bien été rejetée. Ce qui est demandé c'est la dissociation des services HDS1-HDS2/CHIRURGIE CONVENTIONNELLE avec révision des plannings et effectifs adaptés.

Enfin, cerise sur le gâteau : abandon de la prime de fin d'année et unique proposition d'augmentation de la valeur du point d'indice de 7,25 à 7,30 (qui représente une augmentation de 30 centimes par jour pour les plus bas salaires de la polyclinique) a bien été catégoriquement rejetée par les salariés consultés par la délégation.

Faut-il s'en étonner compte tenu du caractère misérable de la proposition.

CE QUI EST VRAI C'EST QUE NOUS DEMANDONS POUR TOUS LES SALAIRES :

- ▶ L'attribution et la pérennisation d'une prime de 1 600 € brut.
- ▶ Revalorisation à hauteur de 3 % de la valeur du point d'indice, soit 7,46 par rapport à une revendication initiale de 8,33 € (seul à même de permettre aux plus bas coefficients d'être rémunérés au niveau du SMIC)

CE QUI EST VRAI C'EST QUE LA POLYCLINIQUE A LES MOYENS DE REPOUDRE AUX REVENDICATIONS :

- ▶ La Polyclinique a prêté au groupe 8,8 millions d'euros.
- ▶ Reçu 1,912 millions d'euros au titre du Crédit Impôt Compétitivité Emploi sur trois ans.
- ▶ Les frais de personnel hors intérim ont diminué de 930 000 € en 2015 alors que la rémunération des fonctions supports au groupe se chiffrera à près de 600 000 € en 2016.
- ▶ La trésorerie de la polyclinique a été confortée de 3,5 millions d'euros en 2 015.

CE QUI EST VRAI C'EST QUE NOUS ETIONS 1200, salariés et usagers, à MANIFESTER SAMEDI 19 NOVEMBRE POUR LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS ET LA SANTÉ PUBLIQUE.

**TOUTES ET TOUS ENSEMBLE CONTINUONS à
LUTTER POUR LA DÉFENSE DE NOS REVENDICATIONS ET LA QUALITÉ DES SOINS !**